

LES MIGRATIONS INTERNES EN FRANCE : CHANGEMENTS AU COURS DES TRENTE DERNIÈRES ANNÉES

• Daniel COURGEAU*

D'importants changements sont apparus dans la répartition spatiale de la population en France et dans les migrations internes qui s'y produisent. Il est évident que ces changements ont et auront des répercussions sur la vie familiale des Français, mais ces liens sont difficiles à mettre en évidence, à partir des sources statistiques habituelles : les recensements de la population.

Grâce à une question posée depuis le recensement de 1962 sur le lieu de résidence au précédent recensement, ici en 1954, il est possible de suivre les changements dans la mobilité de la population française au cours d'une trentaine d'années. Nous disposons maintenant des données de quatre recensements successifs : 1962, 1968, 1975 et 1982.

Il est possible de voir ces changements au travers de découpages différents du territoire. Un premier type de découpage va prendre des divisions administratives : communes (36 000 environ), départements (95 depuis 1968), régions de programme (22). On dispose de l'ensemble des changements de logement pour les deux derniers recensements. Un second type de découpage va distinguer les communes selon leur appartenance urbaine ou rurale : communes rurales selon leur population et unités urbaines selon leur taille (moins de 5 000 h, de 5 000 à 9 999 h, de 10 000 à 19 999 h, de 20 000 à 49 999 h, de 50 000 à 99 999 h, de 100 000 à 1 999 999 h, de 2 000 000 habitants et plus, c'est-à-dire l'agglomération parisienne).

* - INED.

A partir de ces divers flux nous dresserons une vue d'ensemble des changements survenus dans la mobilité en France au cours des trente dernières années, en replaçant d'abord ces observations dans une évolution à plus long terme.

I. LA POURSUITE D'UNE ÉVOLUTION SÉCULAIRE JUSQU'AUX ANNEES 1970

Pour bien comprendre la mobilité que l'on observait au début des années 1960, il est nécessaire de la replacer dans son contexte historique. En effet, cette mobilité est issue de la révolution industrielle et poursuit dans la continuité la concentration urbaine qui a commencé à prendre place au siècle dernier. Cette concentration se lit clairement dans les chiffres. En Europe, la proportion de population urbaine (définie avec un seuil de 5 000 habitants) était restée autour de 7 % tout au long du XVII^{ème} siècle ; elle atteint 28 % en 1900 et 49 % en 1950 ¹. En France la centralisation sur Paris est accompagnée par la croissance des autres centres urbains à un rythme cependant moindre.

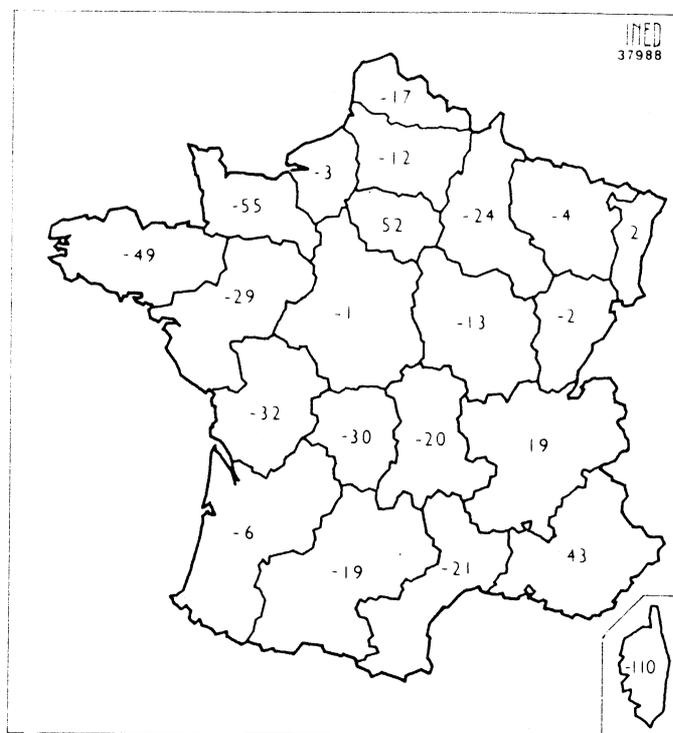
Cette concentration urbaine va de pair avec une augmentation des migrations internes. En utilisant les statistiques sur les lieux de naissance, on observe un doublement des personnes résidant à 45 ans hors de leur département de naissance : ce pourcentage passe de 20 % à près de 40 % pour les générations nées de 1820 à 1930 ².

Les données du recensement de 1962 nous permettent de mieux voir comment s'opérait cette concentration urbaine.

Prenons d'abord les migrations inter-régionales en France. La carte 1 porte les taux annuels de migration nette interne au pays, des diverses régions, en pour mille, au cours de la période 1954-1962. Seules quatre régions ont une migration nette interne positive : la Région parisienne, la Provence-Côte d'Azur, la région Rhône-Alpes et à un degré beaucoup moindre, l'Alsace. Or les trois premières régions comportent les trois plus grandes agglomérations françaises : Paris, Marseille et Lyon. Les zones les plus défavorisées sont les zones périphériques où n'existent pas de très grandes agglomérations de population : Bretagne et Corse par exemple. Les résultats sont d'ailleurs encore plus contrastés, lorsque l'on travaille sur la population active, conduisant à des taux annuels de + 9 pour mille dans la Région parisienne à - 17 pour mille en Corse, ou - 7 pour mille en Basse-Normandie.

1 - Nations Unies : "Orders of Magnitude of the World's Urban Population in History", in : *Population Commission*, 1976, p. 39.

2 - Yves Tugault : "La mesure de la mobilité. Cinq études sur les migrations internes", in : *Cahier Travaux et Documents de l'INED*, n° 67, P.U.F., p. 226, 1973.



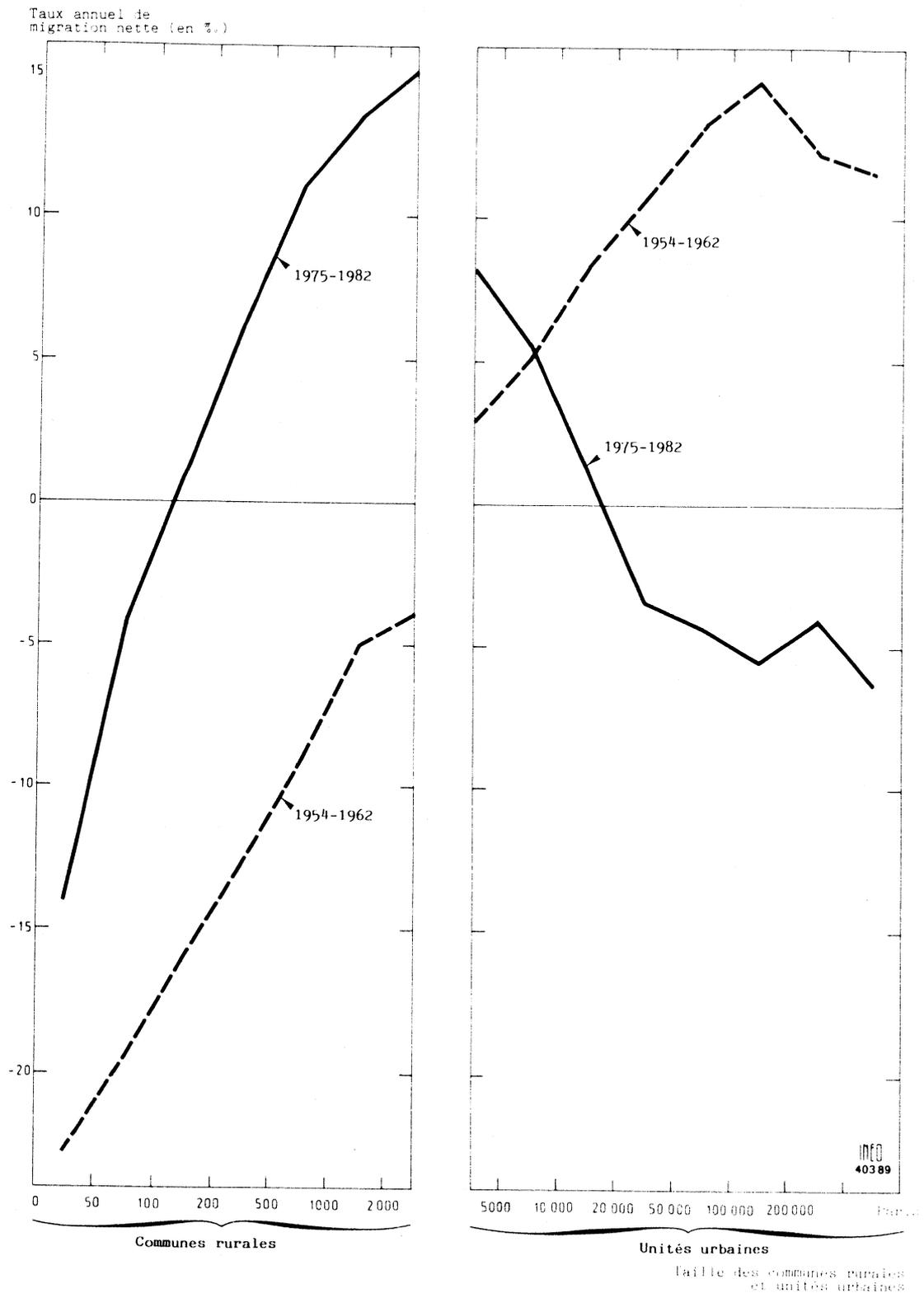
Carte 1. - Taux annuels de migration nette interne des régions françaises en 1962 en p. 1 000

Lorsque l'on essaie de voir plus en détail la composition des flux, on constate une hiérarchie presque parfaite des attractions entre ces régions. Une région dont la migration nette est fortement positive attire des migrants de toutes les régions moins attractives qu'elle. Ainsi, la région Rhône-Alpes va avoir des échanges positifs avec toutes les autres régions, sauf la Région parisienne et la Provence Côte-d'Azur, qui ont une migration nette supérieure à la sienne. À l'inverse, une région dont la migration nette est fortement négative va avoir des échanges en sa défaveur avec toutes les autres régions ayant une migration nette supérieure à la sienne. Ainsi, les Pays de la Loire ont des échanges négatifs avec toutes les autres régions hormis la Bretagne et la Corse.

C'est donc une structure spatiale très hiérarchisée qui a été mise en place lors de la révolution industrielle. Si l'on prolongeait les résultats antérieurs vers le futur, on aboutirait à une structure très proche du fameux titre de Jean-François Gravier *"Paris et le désert français"*, qui deviendrait *"Paris, Lyon, Marseille et le désert français"*.

Il est dès lors intéressant de voir comment un découpage en catégories de communes va éclairer cette structure sur les divers niveaux de la hiérarchie urbaine-rurale. Rappelons qu'une unité urbaine est définie, en France, comme un ensemble de communes sur lequel se trouve un ensemble d'habitations présentant entre elles une continuité et comportant au moins 2 000 habitants.

Lorsque l'on distingue les communes rurales et les unités urbaines selon leur taille, on obtient pour la période 1954-1982 la courbe portée sur le graphique 1, qui donne les taux



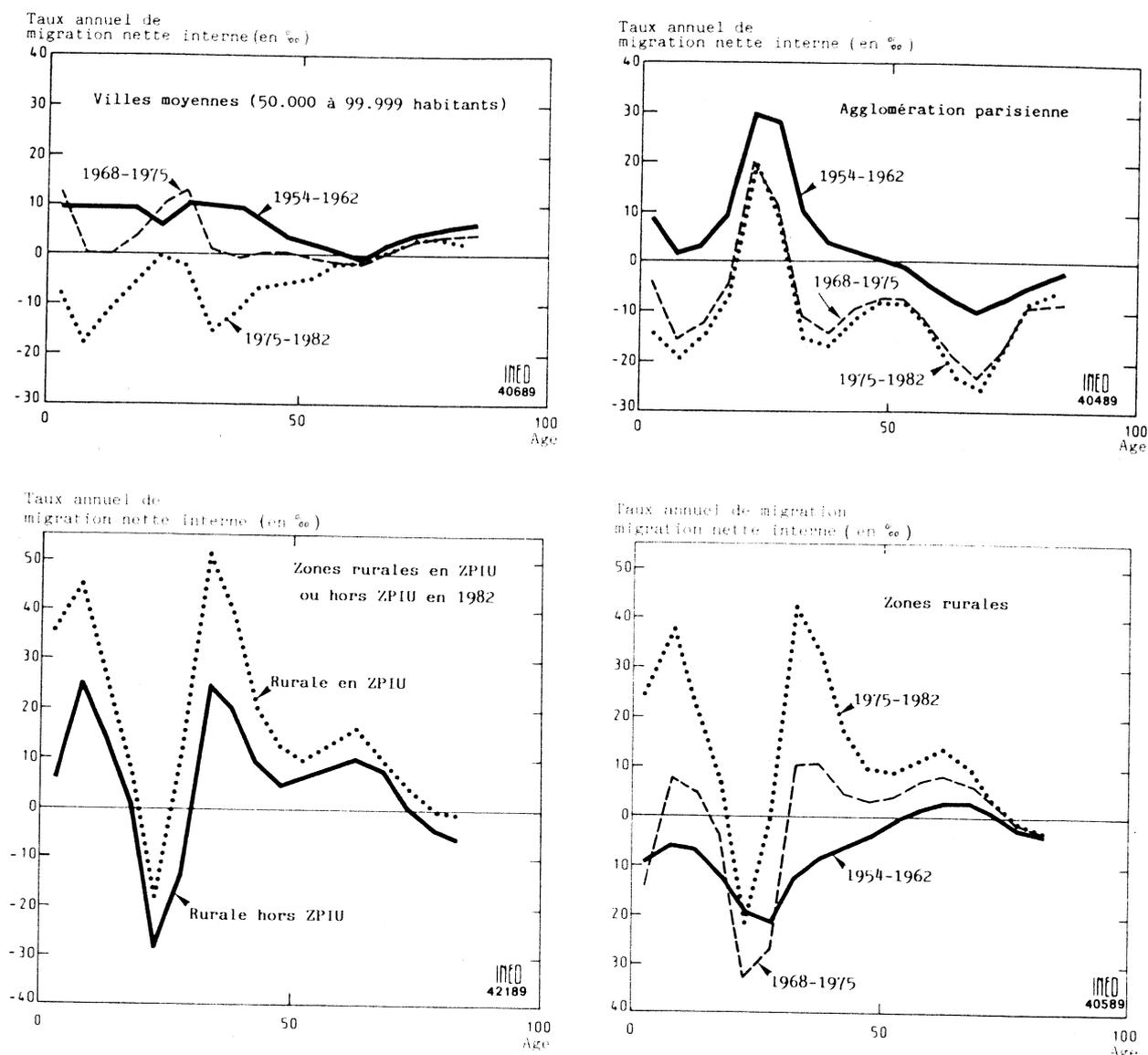
Graphique 1.- Taux annuels de migrations nettes (en p.1 000) des communes rurales et unités urbaines selon leur taille (1962-68 et 1975-82, définition 1982)

annuels de migration nette de ces diverses unités. A nouveau, une hiérarchie presque parfaite apparaît : plus la taille d'une commune rurale ou d'une unité urbaine croît, plus sa migration nette croît. Parti d'une migration nette fortement négative pour les plus petites communes rurales, on arrive à une migration nette toujours négative mais moins importante en valeur absolue pour les communes rurales de 2 000 habitants et plus. Les plus petites villes ont déjà une migration nette positive et celle-ci va croissant avec la taille de la ville jusqu'aux villes de 200 000 habitants. Ce n'est qu'au-delà qu'on observe un très léger tassement de ces taux, mais il faut bien voir que ceux-ci restent toujours très élevés.

Pour montrer plus précisément comment s'opèrent les échanges de population entre ces catégories de communes, nous allons considérer uniquement les migrations internes. La hiérarchie observée pour les échanges entre régions est à nouveau parfaitement vérifiée. Toute ville d'une taille donnée gagne plus de population des campagnes et des villes plus petites qu'elle n'en perd vers les villes plus importantes et la capitale. Cette dernière au sommet de la hiérarchie a des échanges en sa faveur avec chacune des autres catégories de communes.

L'examen des gains ou des pertes de population par âges va permettre de mieux saisir les liens entre mobilité géographique et cycle de vie familial ou professionnel. Le graphique 2 porte ces courbes pour Paris, les villes moyennes de 50 à 99 999 habitants et les zones rurales. On voit que les gains de Paris ne touchent que les personnes âgées de moins de 50 ans et qu'ils sont en grande partie concentrés sur les groupes d'âges 20-30 ans. Dès l'âge de 50 ans, mais plus fortement encore aux âges de la retraite, les départs de Paris sont majoritaires. Pour les villes moyennes, les gains de population sont pratiquement indépendants de l'âge jusqu'à 40 ans, avec juste une légère diminution à 20 ans. Ils deviennent beaucoup plus faibles au-delà. Enfin les communes rurales montrent un profil parfaitement symétrique de celui de l'agglomération parisienne : migration nette fortement négative entre 20 et 30 ans, et légèrement positive aux âges de la retraite. Il ne faut cependant pas en conclure que les départs du rural viennent fournir directement les arrivées observées à Paris : en réalité un mécanisme beaucoup plus complexe de migrations entre tous les échelons va jouer. Ainsi, les départs du rural vers les petites et moyennes villes sont très importants : sur 2 360 000 départs du rural, seuls 380 000 se dirigent vers l'agglomération parisienne.

Le schéma que nous venons de mettre en évidence va rester vérifié jusqu'à la fin des années 1960. La migration y est un phénomène essentiellement économique, qui accompagne la concentration des industries dans les grandes villes françaises. L'entrée dans la vie active, la retraite, et sans doute les changements d'activité, sont les principales raisons de migration pour cette période.



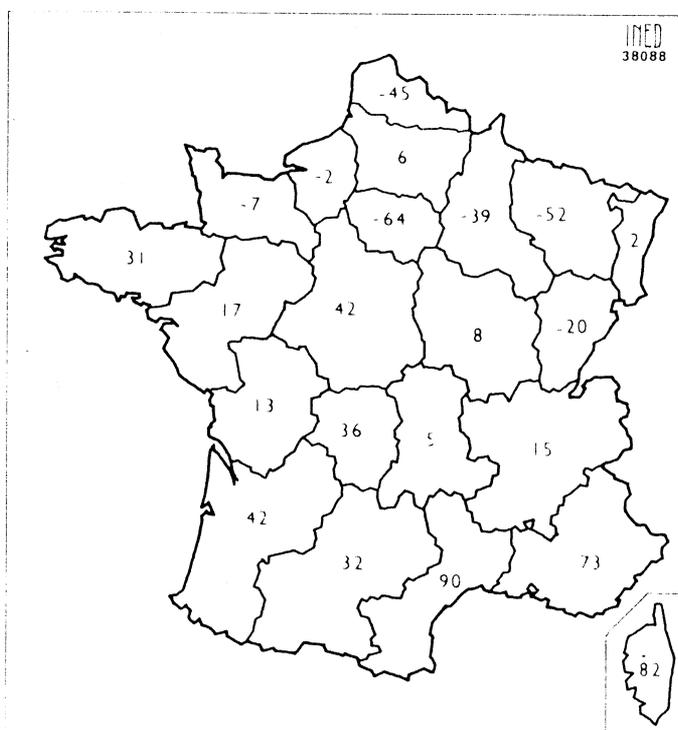
Graphique 2.- Taux annuels de migration nettes par âge pour l'agglomération parisienne, les villes moyennes et les zones rurales (1954-62 et 1968-75)

II. LES CHANGEMENTS DANS CES FLUX AU COURS DES ANNÉES 1970

Les années 1970 vont marquer d'importants changements dans ces flux. En premier lieu l'évolution séculaire de la mobilité, conduisant à une population de plus en plus mobile, va connaître un renversement. Ainsi, la proportion annuelle de changements de commune qui passe de 5,23 % en 1954-1962 à 6,44 % en 1968-1975 va tomber à 6,25 % en 1975-1982. De même les changements de région passent de 1,42 % en 1954-1962 à 1,90 % en 1968-1975 pour tomber à 1,76 % en 1975-1982.

Il est naturel de relier cette baisse de la mobilité aux difficultés économiques qui ont marqué la période récente. En période d'expansion, les opportunités nouvelles d'emploi, permettant une promotion sociale, incitent au déménagement. En période de crise, il y a bien une mobilité forcée par les suppressions d'emploi, mais d'intensité plus faible. On a déjà observé un tel ralentissement. Mais cette explication ne semble pas la seule : dans les pays disposant de moyens d'observation continue (enquêtes annuelles, registres de population), on a constaté que la baisse de la mobilité était antérieure à la crise économique. Ainsi, aux Etats-Unis, où 20 % des individus changeaient chaque année de logement depuis 1948, la baisse de la mobilité commence dès 1966. Cette mobilité n'est actuellement plus que de 16 %. En Belgique, dans les pays scandinaves, la mobilité baisse également avant la crise économique. Il est donc possible qu'en France cette baisse soit antérieure à 1975, mais étant prisonnier des périodes intercensitaires, on n'a pas la possibilité de le vérifier. Que la diminution touche autant les personnes d'âge actif que les retraités est un premier argument pour relativiser l'influence de la crise économique. Un autre est fourni par l'analyse régionale, qui va montrer des changements importants dans les flux dès la période 1968-1975.

Reprenant le découpage en régions de programme, la carte 2 porte les taux annuels de migration nette interne dans chacune de ces régions pour la période 1968-1975. Elle montre d'importants changements par rapport à la période 1954-1962. En premier lieu, on observe une augmentation des gains par migration des trois régions ayant antérieurement



Carte 2.- Migrations nettes des régions françaises
en 1962 en p. 100 000

une migration nette positive (Provence-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Alsace) mais un effondrement complet de la Région parisienne, qui a maintenant une migration nette négative. À l'inverse, un certain nombre de régions périphériques, qui perdaient de la population, en gagnent maintenant : la Bretagne, l'Aquitaine, le Languedoc-Roussillon, le Centre et la Bourgogne. D'autres, au contraire, voient s'aggraver leur déficit : le Nord, la Lorraine, la Champagne et la Franche-Comté. Certaines de ces régions d'industrie ancienne (Lorraine et Nord) rencontrent des difficultés de reconversion qui expliquent leur solde négatif.

Les résultats du recensement de 1982 viennent confirmer ces changements. En tête, la région ayant la migration nette la plus élevée est le Languedoc-Roussillon, qui dépasse ainsi la Provence-Côte d'Azur avec un taux annuel de près de 10 pour mille. Cette région était une des moins bien placées au recensement de 1962 (solde annuel de - 3 pour mille). À l'inverse, la région Ile-de-France devient la plus répulsive de France avec un taux annuel de - 6 pour mille. C'est donc bien un changement durable des flux que l'on observe depuis le début des années 1970. L'attraction de la région Languedoc-Roussillon est d'autant plus surprenante qu'il s'agit d'une région apparemment défavorisée du point de vue économique : les salaires y sont très bas et le chômage y est très élevé. Il s'agit cependant d'une région dynamique, et d'autres raisons peuvent motiver cette forte immigration.

Lorsque l'on entre dans le détail de la composition des flux entre régions, on constate qu'une hiérarchie des attractions est toujours vérifiée, mais que l'ordre des régions est fortement changé. Ainsi la région Ile-de-France n'attire plus que des habitants de trois régions, alors qu'elle attirait en 1954-1962 de toutes les régions hormis la Provence-Côte d'Azur. À l'inverse, le Languedoc-Roussillon qui n'attirait en 1954-1962 que des habitants de sept régions, attire en 1975-1982 des habitants de toutes les régions françaises.

Ainsi, la hiérarchie mise en place par la révolution industrielle se trouve profondément modifiée. Alors que seules quatre régions attiraient de la population en 1962, elles se trouvent au nombre de 14 en 1982, soit près de quatre fois plus.

Une analyse plus poussée par groupes d'âge, toujours au recensement de 1982, montre en premier lieu l'attraction des régions périphériques sur les retraités, ici groupe d'âge de 60 à 69 ans. On peut donc légitimement penser que dans le passé le nombre élevé des migrations vers les zones industrielles pourvoyeuses d'emplois, a comme conséquence de provoquer au cours des dernières années des fortes émigrations de ces zones à l'âge de la retraite. Notamment, on observera des retours aux régions d'origine ou des migrations vers des régions privilégiées (Provence-Côte d'Azur).

Cependant, les migrations d'actifs ont également changé, montrant que les migrations de retraités sont loin d'être les seules à expliquer les nouveaux flux observés. La migration nette d'actifs de l'Ile-de-France encore positive en 1968-1975, devient négative en 1975-1982 (- 57 000 actifs). Pour les âges compris entre 20 et 29 ans la migration nette de

l'Ile-de-France est cependant fortement positive en 1975-1982, montrant une attraction maintenue de cette région sur les jeunes. Dans l'autre sens, la plupart des régions qui avaient une émigration nette d'actifs voient celle-ci diminuer fortement en valeur absolue ou même devenir une immigration nette. Ces résultats témoignent du succès de certains efforts de décentralisation industrielle et des changements importants dans la structure des emplois sur le territoire français.

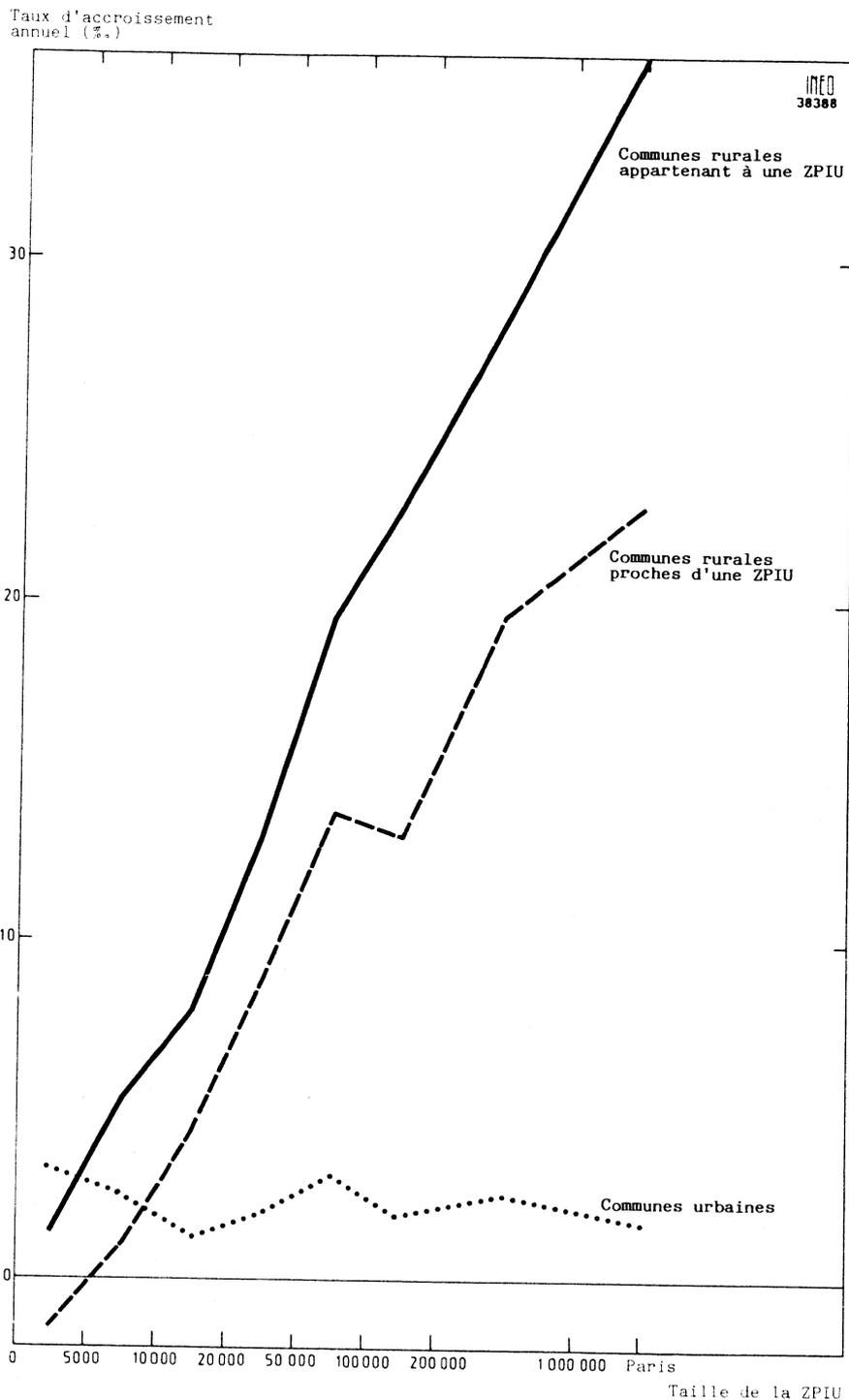
Voyons maintenant ce qu'il en est dans le découpage en catégories de communes. Le graphique 1 porte les changements observés en France entre 1954-1962 et 1975-1982, qui mènent de la situation précédemment décrite à une situation parfaitement opposée : les communes rurales qui perdaient de la population, quelle que soit leur taille, gagnent maintenant toutes, à partir du seuil de 100 habitants ; les unités urbaines qui gagnaient d'autant plus que leur taille est importante (sauf les plus peuplées) perdent maintenant d'autant plus que leur taille est importante (sauf les plus petites villes de moins de 20 000 habitants, qui gagnent toujours un peu).

On peut dès lors se demander si ces communes rurales maintenant favorisées sont réparties de façon aléatoire sur l'ensemble du territoire, ou au contraire ne sont pas concentrées dans un faible rayon autour des villes. Notons en premier lieu que la notion d'unité urbaine a nécessité une extension désignée sous le nom de "zone de peuplement industriel et urbain" (Z.P.I.U.). En effet, le concept d'unité urbaine, qui repose sur des critères de continuité d'habitat, laisse échapper des zones qui restent en étroite dépendance avec la ville considérée. D'où le concept plus extensif de Z.P.I.U. qui tient compte des navettes, de l'importance de la population non agricole, du nombre et de la taille des établissements industriels, commerciaux ou administratifs.

Le graphique 3 porte les taux d'accroissement annuels pour la période 1975-1982, selon la taille de la Z.P.I.U. et en distinguant les communes urbaines, des communes rurales qui en font partie. On voit clairement le fort afflux de population vers ces communes rurales d'autant plus important que la zone est plus peuplée. Ainsi les communes rurales de la Z.P.I.U. de Paris ont un taux annuel d'accroissement de 35 pour mille.

Pour pousser encore plus loin l'analyse, il est possible de considérer les communes rurales proches des villes, qui appartiennent à un canton dont au moins une commune fait partie d'une Z.P.I.U. Les résultats sont portés sur le même graphique 3, qui montre que ces communes rurales ont un taux d'accroissement annuel presque aussi élevé que les communes rurales appartenant à une Z.P.I.U.

C'est donc bien une extension des villes sur les campagnes environnantes que l'on observe en France et non une revitalisation de l'ensemble des communes rurales éloignées des villes.



Graphique 3.- Taux d'accroissement annuel en p.1 000 des communes appartenant ou proches d'une ZPIU, France (1975-82). Source : Boudoul

Il nous reste à voir plus en détail comment s'opèrent les échanges entre catégories de communes. Nous le faisons ici sur les données du recensement de 1975, qui marque déjà bien les principaux changements.

La structure parfaitement hiérarchisée, mise en évidence en 1954-1962, disparaît complètement en 1968-1975. L'agglomération parisienne voit ses échanges avec chacune

des autres catégories passer en sa défaveur, y compris avec le rural. Egalement, les échanges du rural avec les villes de plus de 100 000 habitants passent en sa faveur.

La structure par âge de ces échanges vient compliquer ce schéma. Nous avons porté sur le précédent graphique 2, les résultats du recensement de 1975. On constate pour l'agglomération parisienne une translation vers les valeurs négatives de la courbe des taux annuels de migration nette par âge, mais également des changements dans la forme de cette courbe. La population de cette agglomération ne s'accroît plus que pour les âges compris entre 20 et 30 ans, tous les autres groupes ayant une migration nette négative. Un creusement s'opère pour les personnes âgées de 30 à 40 ans, ainsi que pour les enfants, montrant l'effet du cycle de vie familial sur ces migrations. Si les jeunes, pour la plupart célibataires, continuent à s'installer à Paris, une fois mariés et ayant des enfants, les couples vont s'éloigner de l'agglomération, le plus souvent vers les banlieues plus éloignées. Enfin, les départs de retraités augmentent fortement.

Les villes moyennes montrent également des changements intéressants. Si elles attirent toujours des jeunes de 20 à 30 ans comme Paris, leur migration nette est nulle pour tous les autres groupes d'âges.

Enfin, le rural montre à nouveau une courbe symétrique à celle de l'agglomération parisienne : toujours de fortes pertes de jeunes de 20 à 30 ans, mais de nouveaux gains dans les âges de 30 à 40 ans, et au moment de la retraite. Il est intéressant de distinguer ces communes selon qu'elles font partie ou non d'une Z.P.I.U. (graphique 2). On constate alors que les courbes correspondant à chacune des catégories sont parfaitement parallèles entre elles, mais sont décalées l'une par rapport à l'autre : les communes rurales des Z.P.I.U. ont une migration nette plus élevée que les autres. Il en résulte, en particulier, un gain de population pour les groupes d'âges de 30 à 40 ans dans les Z.P.I.U., qui vient confirmer les liens avec le cycle de vie familial, indiqué plus haut.

Ainsi, la redistribution spatiale, qui s'opérait par le passé à l'intérieur même des villes, selon la typologie de l'habitat, apparaît maintenant dans les statistiques de migration du fait qu'elle se produit sur un espace plus étendu. De verticale et limitée dans l'espace qu'elle était dans le passé, elle devient maintenant horizontale et déborde sur l'espace autrefois réservé à l'agriculture, tout en préservant les soldes positifs des petites villes. Le cycle de vie familial y joue maintenant un rôle plus important.

CONCLUSION

Cette analyse des changements survenus dans les migrations internes et dans la répartition spatiale de la population française au cours des vingt dernières années, a permis de mieux cerner une évolution à bien des égards délicate à appréhender.

Ces changements se sont opérés à deux échelles. Une première échelle purement géographique nous montre un renversement important des flux entre régions centrales et périphériques. Alors qu'au début des années 1960, la centralisation industrielle et urbaine jouait le rôle d'une pompe aspirante qui vidait la plupart des régions périphériques au profit d'un très petit nombre de régions privilégiées, au début des années 1980 cela n'est plus. Ce sont maintenant les plus anciennes régions urbaines et industrielles qui se vident vers de nombreuses autres régions antérieurement considérées comme périphériques.

Il nous faut cependant nuancer cette vue trop spatiale en prenant un second critère fonctionnel, de type économique, que nous approchons ici par le critère d'urbanisation. Un tel critère apparaît très pertinent pour saisir les changements dans les flux de migration. En début d'observation, ces flux sont parfaitement hiérarchisés, suivant le classement des communes rurales et unités urbaines selon leur taille. En 1980, cette hiérarchie est rompue, montrant une nouvelle utilisation de l'espace par les Français.

Une analyse plus fine des migrations montre une emprise grandissante du cycle de vie familial. Il s'agit d'un mouvement de déconcentration des villes vers les communes rurales situées autour d'elles. Les couples avec de jeunes enfants suivent ce mouvement.

On peut alors se demander si cette évolution, qui a été permise par des facilités accrues de transport, un faible coût de l'énergie, se maintiendrait dans le futur, du fait, en particulier, du renchérissement de l'énergie. Des résultats très récents obtenus dans des pays avec des registres de population ou des enquêtes annuelles, montrent un nouveau renversement de cette évolution³⁻⁴. Aux Etats-Unis, en Belgique, aux Pays-Bas, etc., dès les années 1983-1985, ce mouvement de déconcentration urbaine semble avoir pris fin. En France, l'enquête sur l'emploi semble aussi montrer un ralentissement de la déconcentration urbaine⁴.

Dès lors, il est nécessaire pour mieux comprendre ces déplacements de population d'utiliser d'autres sources de données car les recensements fournissent une information du moment qui semble inapte à saisir cette évolution. Des enquêtes plus précises, de type longitudinal, pourraient apporter les éléments utiles à cette compréhension. En particulier, il est nécessaire de saisir les liens entre les migrations effectuées et les événements de la vie familiale et professionnelle des Français. Seules des enquêtes du type "Biographie familiale, professionnelle et migratoire" peuvent fournir des éléments pour poursuivre une telle étude.

3 - Calvin Beale et Glenn Fuguitt : "Metropolitan and nonmetropolitan Growth Differentials in the United State since", 1980. General Conference of the I.U.S.S.P., Florence. 1985.

4 - Daniel Courgeau : "Vers un ralentissement de la déconcentration urbaine en France", in : *Population et Sociétés*, n° 200, 4, 1986.